

**Message de Son Excellence Maitre Abdoulaye WADE
Président du 11 ème Sommet Islamique
Genève, 19 décembre 2008.**

**Monsieur le Directeur général de l'Office des Nations unies à
Genève,
Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,
Monsieur le Secrétaire général de l'OCI,
Madame le Haut-commissaire des Nations unies aux Droits de
l'homme,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,**

A l'occasion de la commémoration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, je tiens d'abord à rendre un vibrant hommage à toutes celles et à tous ceux qui oeuvrent, au quotidien et parfois au prix de leur liberté et de leur vie, à la promotion et à la défense des principes et valeurs consignés dans cet important instrument juridique qui tient lieu de norme universelle de référence.

La présence à cette manifestation du Représentant du Secrétaire général des Nations unies à Genève, ainsi que celle du Président du Conseil des droits de l'homme et du Haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme, aux côtés de délégués et autres participants de haut niveau, venus de divers pays et institutions, témoignent de l'intérêt que la Communauté internationale, dans sa grande diversité, accorde à la solennité de l'évènement.

Cette participation massive, variée et de qualité, confirme qu'il y a un consensus solide, non seulement sur la pertinence et l'actualité de la Déclaration, 60 ans après son adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, mais aussi sur le fait que sa préservation, comme l'un des fondements juridiques du

régime international des droits de l'homme, est une responsabilité partagée par l'ensemble des membres de la communauté internationale.

Je félicite en particulier le Pr. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, qui a eu l'heureuse initiative de proposer la tenue de ce forum sur le thème général « **Droits de l'homme et diversité culturelle** »

Cette généreuse initiative s'inscrit harmonieusement dans l'option prise par l'OCI de s'investir davantage dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Il en est ainsi parce que les droits de l'homme, au même titre que la paix et le développement, figurent parmi les pierres angulaires de la nouvelle Charte de l'OCI, adoptée à l'issue du 11^{ème} Sommet islamique que le Sénégal a eu l'honneur d'accueillir en mars 2008.

Cette initiative reflète également la volonté des Etats membres de notre Organisation de rendre plus visibles et plus efficaces notre adhésion et notre action en faveur des droits de l'homme. Je sais que notre Secrétaire général a déjà eu des contacts dans ce sens avec le Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme.

Au demeurant, cet engagement renouvelé de l'Organisation de la Conférence islamique dans la défense de l'idéal des droits de l'homme traduit les principes de tolérance, d'égalité, de justice et de respect de la dignité humaine qui fondent son action, cimentent la solidarité entre ses Etats membres et guident ses relations avec les autres Institutions de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de vos échanges, vous évalueriez certainement le chemin parcouru et les acquis que nous avons réalisés.

Mais je vous exhorte également à prendre la mesure du chemin qui reste à faire dans la quête d'une mise en œuvre pleine et entière des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est en combinant nos idées et nos moyens que nous irons progressivement vers la concrétisation de notre ambition commune de faire triompher les valeurs et principes universels que nous partageons.

Dans nombre de nos pays, des efforts doivent encore être menés pour améliorer la politique de promotion et de protection des droits de la femme et de l'enfant, conformément aux engagements internationaux convenus.

Je voudrais vous dire tout mon soutien et mon engagement à vos côtés pour relever ce défi.

En renouvelant mes encouragements à notre Secrétaire Général, je forme le vœu ardent que vos échanges soient couronnés de succès et ouvrent une ère de dialogue approfondi et fécond sur les voies et moyens d'accomplir davantage de progrès vers la pleine application de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Je vous remercie.